

Journal of

Education and Practice

(JEP)

Handicap Mental et Insertion Socioprofessionnelle, Fait Culturel ou Effet de Déficience ? Procès de la Participation Sociale de la Personne en Situation de Handicap Mental en Afrique



CARI
Journal

Handicap Mental et Insertion Socioprofessionnelle, Fait Culturel ou Effet de Déficience ? Procès de la Participation Sociale de la Personne en Situation de Handicap Mental en Afrique

 ^{1*}Lunga Okitondo, ²Pierre Milord Samson, ³Mayi Marc Bruno

¹Doctorant en Sciences de l'Éducation, Université de Yaoundé I

²Ingénieur Agronome, Spécialiste en Agropastorale- Systèmes Alimentaires Durable et Agropédagogie Volontaire Programme CLE Canada.

³Professeur de Psychologie, Université de Yaoundé I

Accepted: 9th June, 2026, Received in Revised Form: 23rd June, 2026, Published: 6th July, 2026

Résumé

Objectif : Cet article questionne la place réservée à la personne en situation de handicap mental ainsi que les modalités d'éducation (formelle, non formelle ou informelle) adéquates pour son accompagnement éducatif dans nos sociétés africaines actuelles qui se veulent inclusives. Il s'interroge particulièrement sur le fait de savoir si les comportements et la participation sociale des personnes en situation de handicap mental relèvent d'un fait culturel ou d'un effet de déficience.

Méthodologie : L'article s'appuie sur une méthodologie qualitative à travers l'analyse d'un cas concret. Les données ont été recueillies au moyen d'un entretien semi-directif mené auprès d'un parent d'un enfant en situation de handicap mental (Trisomie 21 avec retard mental grave).

Résultats : Les résultats révèlent qu'à valeur productive égale, voire supérieure, les activités réalisées par une personne identifiée comme déficiente intellectuelle sont considérées comme un passe-temps, contrairement à celles d'une personne dite « normale » qui sont vues comme un véritable travail. Cela met en évidence l'impact des représentations culturelles du handicap sur l'évaluation de la participation socio-économique, ainsi que l'influence grandissante des conceptions occidentales (notamment le quotient intellectuel) qui supplantent le vécu réel et favorisent l'auto-stigmatisation.

Recommandations : L'étude suggère la nécessité de repenser les schémas d'interprétation culturelle et scientifique du handicap mental en Afrique, de valoriser davantage l'éducation informelle et non formelle, et d'adopter des approches plus ancrées dans le contexte local afin de reconnaître la réelle contribution productive et sociale des personnes en situation de handicap mental.

Mots clés : *Culture, Inclusion, Schémas Cognitifs D'interprétation Erronés, Éducation Spécialisée, Insertion Sociale.*

Intellectual Disability and Socio-Professional Integration: Cultural Fact or Effect Impairment? The Process of Social Participation of People with Intellectual Disabilities in Africa

Abstract

Purpose: This article examines the socio-professional insertion of persons with mental disabilities in Africa. It questions whether their social participation is primarily a cultural fact or an effect of deficiency, and explores the role of formal, non-formal, and informal education in shaping societal perceptions and supporting the educational accompaniment of people with mental disabilities in inclusive African societies.

Methodology: The study adopted a qualitative approach based on a single case study. Data were collected through a semi-structured interview conducted with a parent of a child with Trisomy 21 and severe intellectual disability.

Findings: The results reveal that, even when productive output is equal or superior, activities carried out by persons identified as intellectually deficient are considered mere pastimes rather than real work, unlike those of “normal” individuals. This highlights how cultural representations of mental disability influence the evaluation of social and economic participation. The study also shows the growing influence of Western concepts (such as IQ) that override local realities, leading to self-stigmatization and erroneous cognitive interpretive schemas.

Unique Contribution to Theory, Practice and Policy: This paper highlights the impact of the cultural representation of disability on the Aristotelian logic of science that should govern the definition and evaluation of the socio-economic participation of a person with an intellectual disability in our context. However, the growing influence of Western considerations on the interpretation of social facts in our context, based on the discourse around the intelligence quotient (IQ); thus supplanting the real, the lived experience. As a result, the learned reality, often poorly apprehended, grasped, is integrated, accepted, and functions as self-stigmatization, leading us to adopt erroneous cognitive patterns of interpretation.

Keywords : *Culture, Inclusion, Erroneous Cognitive Interpretation Patterns, Special Education, Social Integration.*

Introduction

Les défis mondiaux d'inclusion imposent à nos sociétés d'intégrer les réflexions sur la participation socio-économique des personnes à besoins spécifiques, notamment celles en situation des handicaps mentaux, à l'ordre du jour des débats à tous les niveaux.

Jadis exclus du système éducatif, il est démontré actuellement que ces personnes ont des potentialités d'apprentissage et de développement d'un capital humain suffisant pour faire d'elles des agents économiques à part entière dans notre société en quête d'identité développementale.

Les pratiques sociétales, notamment en occident, mettent en évidence cette réalité, à travers la conception des ESATS et autres établissements d'aide par l'emploi. Il est vrai qu'en ces jours, la tendance est à la réflexion sur un éventuel retour du fonctionnement professionnel de ces personnes vers un emploi hors de ces "laboratoires d'embauche", et leur retour en milieu ordinaire d'emploi.

Par contre, dans notre contexte, il n'existe que ces milieux Ordinaires. Néanmoins, il reste à questionner la place qu'occupe l'emploi des personnes en situation des handicaps mentaux dans notre conception traditionnelle-culturelle de l'autonomisation de la personne handicapée, en lien avec leur système de formation.

Cet article dont l'objectif est de mettre en lumière l'image que reflète le concept du handicap mental dans notre contexte Africain actuel, entre tradition et modernisme, et ressortir ses rapports à l'emploi rémunéré et formalisé, analysera d'abord le sens du handicap mental dans la société Bantoue actuelle. Ensuite, nous présenterons les avancées significatives opérées dans le domaine de l'éducation de ces sujets en Afrique centrale et spécifiquement au Cameroun. Enfin, par une étude de cas concret, nous aborderons la question de finalité emploi de l'éducation de ces personnes en situation des handicaps mentaux dans notre contexte

1. Le Concept de handicap mental dans la tradition Africaine.

La conception traditionnelle Africaine du handicap mentale n'est pas très éloignée de celle proposée par l'occident actuellement et qui repose sur les analyses de Binet en 1905.

Depuis des millénaires, dans la conception Africaine du handicap mental, un rapport à corrélation très forte est établi entre le niveau d'intelligence (quotient intellectuel en quelques sortes) et le fonctionnement social du sujet. C'est à ce titre que "Akut" chez les Beti du Cameroun désigne un individu dépourvu d'intelligence, c'est-à-dire des capacités adaptatives, tandis que "okukut" celui dont le niveau de déficience intellectuelle est relativement faible et "Ndunduman" ou "Mfufulan" un individu maladroit.(Tsala Tsala, 1989, cité par Tchable, 2012). Cette hiérarchisation des niveaux d'intelligence existe depuis des millénaires dans la conception traditionnelle de l'intelligence et du handicap mental en Afrique. Mais à la différence de l'occident, elle est établie sous le prisme du fonctionnement social ou collectif de l'individu, de son apport au fonctionnement normal de sa communauté de vie, donc du travail.(Dasen, Inhelder et al. 1985)

En Afrique donc, parler de l'intelligence, c'est exclusivement répondre à la question "Tu as fait quoi et les gens ont vu ?" (Kanny, 2018).

Selon Dasen, Inhelder, et al. (1985), la conception de l'intelligence en Afrique met l'accent sur l'aspect social, communautaire et pratique. En ceci, il était défini un espace de participation sociale, quel que infime soit-il, à tous ; aussi bien la personne déficiente intellectuelle que celle normale. Cet espace de concrétude reposant sur la "logique de l'ici et maintenant", constituait une sorte de tribune d'évaluation formative.

2. Le bémol occidental

Selon l'Unapei (2015), « le handicap mental est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle. Il se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de compréhension, de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, pouvant être compensées par un accompagnement humain permanent et évolutif adapté à l'état et à la situation de la personne. » Cette définition, trop savante du handicap mental, prend en compte l'ensemble d'éléments relevés dans la conception Africaine du handicap mental citée plus haut, mais se focalise uniquement sur l'individu. En plus, elle met l'accent sur le volet abstraitif de l'existence, contrairement à la conception Africaine qui est plus pragmatique.

L'Organisation Mondiale de la santé (OMS). (2022), quant à elle, introduisant la notion de "Trouble de développement intellectuel" qu'elle définit comme un ensemble des troubles du neurodéveloppement qui se caractérisent par une capacité de compréhension des informations complexes réduite et la capacité d'apprendre des nouvelles compétences et/ou à s'adapter aux nouveaux contextes de vie très réduite, ne met pas non plus un accent particulier sur la participation à la vie active du sujet. Mais, à la lecture profonde de ces définitions, nous pensons que cet aspect est sous-entendu. Par contre, dans l'approche "traditionnelle-moderne" de l'Africain, cette réalité, au carrefour des civilisations, émerge-t-elle ?

3. Le Tradi-moderne Africain et le handicap mental

Placé au carrefour des civilisations, entre occidentalisation et traditionalisme, l'africain d'aujourd'hui semble avoir perdu les repères de conception et de définition de plusieurs phénomènes du temps à l'instar du handicap mental. A l'image d'une structure amphiphile dont le clivage entre entité hydrophobe et hydrophile constitue un point de fragilité, les repères définitionnelles, surnuméraires (de l'occidental ou du traditionnel), du "tradi-moderne Africain" lui font perdre de vue les balises d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation des handicaps mentaux, installant une double mesure de référence : d'un côté les données de scolarité (QI) et leurs espérances et de l'autre le pragmatisme Africain et ses effets sur le terrain. Dans cette optique, les analyses de l'interprétation du sens de l'intelligence et de la participation sociale, dans leurs rapports au futur et au bien-être du sujet et du groupe, sont biaisés. Ainsi, même devant les évidences de réussite l'espoir s'envole.

4. Bilan rapide de l'éducation spécialisée en Afrique

De par son existence, l'éducation spécialisée a écrit et continue à écrire ses lettres de noblesses au Cameroun et en Afrique sub-saharienne en général. Néanmoins, elle fait face à une grande crise d'efficacité, surtout en ce qui concerne les personnes en situation des handicaps mentaux, qui présentent des profils d'apprentissage très complexes. Le regard social actuel de l'éducation et de l'activité des personnes en situation des handicaps mentaux dans notre contexte Camerounais et Africain, dans une certaine mesure, est celui d'une occupation, passetemps, qui n'a aucune finalité clairement définie. L'organisation de l'éducation spécialisée, la structuration des apprentissages, n'étant encore que du domaine de l'imaginaire dans quasiment tous les Pays de l'Afrique sub-saharienne, l'éducation spécialisée en Afrique sub-saharienne peine à trouver ses repères et à se positionner comme un véritable instrument au service de la construction des sociétés inclusives voulues par tous. Pour quelque modalité que ce soit : formelle – informelle – non formelle, l'emploi ou la participation à la vie active semble ne pas être la finalité éducative de l'éducation de ces personnes à besoins spécifiques, même comme certains y aboutissent "de manière hasardeuse", mais avec une reconnaissance mitigée comme le fait montre le cas qui suit.

5. Regard Africain ou regard occidental du handicap : la théorie de l'auto stigmatisation.

Issue de la colonisation, le regard occidental, "scientifique", s'impose à nous comme "réalité supérieure". Parfois adopté sans critique, sans recul. Nous ne nous contentons que de la saisie des brides d'informations qui, sorties de leurs contextes réels, au lieu d'être des ingrédients devant nourrir nos définitions des faits et nous orienter vers la résolution des problèmes, les compléter, deviennent des "stigmates" qui nous figent et nous empêchent d'avancer vers la mise sur pieds de modalités des lendemains meilleurs.

Selon Corrigan (2006), l'auto stigmatisation est le processus au cours duquel un individu intègre dans sa structure propre des préjugés sociaux, le plus souvent nuisibles pour son estime de soi. De l'analyse des définitions données au point 2, les éléments saillant pour un lecteur superficiel sont : "les difficultés de compréhension, de réflexion, de conceptualisation, un QI inférieur à la norme... . Comme d'une réalité qui porte en elle plus de risque de provoquer une effraction du psychisme. La possibilité de modifier le constat grâce à un accompagnement adéquat évoquée dans ces textes semble refoulée dans l'inconscient avec comme consigne ferme donnée "au refoulement" : « *Il doit y rester, y demeurer !* » Cette information, non complète, inachevée, ..., devient ainsi un "stigmaté" et, intégrée, a le risque d'entraîner celui qui l'incorpore à adopter un "schéma cognitif erroné" d'interprétation des données de son environnement et ainsi d'attribuer un mauvais sens à l'ici et maintenant. Biais d'interprétation. (Beck & Clark, 1997)

C'est ce qui nous arrive parfois.

6. Handicap mental et travail : emploi ou occupation ? : Etude de cas.

Parlant des contextes, il est à noter que des cas d'insertion quasi réussies dans la vie socioéconomique des personnes en situation des handicaps mentaux (PSHM) dans les milieux traditionnels existent en Afrique. Dans le cadre de notre recherche sur l'accompagnement éducatif à l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation des handicaps mentaux

que nous menons depuis 2021 à Yaoundé, nous avons été amenés à explorer d'autres modalités d'accompagnement, autres que l'éducation formelle, notamment informelles, dans les zones périphériques de Yaoundé. Cette aventure scientifique nous a conduit à Bafia, un village situé 130 Km de Yaoundé, où vit paisiblement un couple d'agriculteurs que nous nommerons Couple A (d'André et Antoinette).

6.1. Présentation du cas

André et Antoinette sont, comme nous l'avons dit, un couple d'agriculteur d'une quarantaine d'âge environ, vivant à Bafia, une contrée où l'agriculture est quasiment l'activité principale. Ils sont les parents de quatre merveilleux enfants, une fille et trois garçons dont Victor qui vit avec une trisomie 21 et une Déficience intellectuelle grave. Ils ne s'en sortent pas en tant que tel, comme d'ailleurs la plupart d'autres agriculteurs du milieu (agriculture de subsistance), mais c'est grâce à cette activité qu'ils arrivent à élever leurs enfants et à les envoyer à l'école. Tous leurs enfants vont à l'école, à l'exception de l'ainé, Victor car, « *on est fatigué de l'envoyer à l'école où il ne comprend rien* » dit sa mère. Il travaille avec son père aux champs. C'est vrai que Victor ne comprenait rien de l'école, mais n'était-il pour autant pas éduicable ?

Pour approfondir la question de la perception de Victor par son environnement social, nous avons sollicité un entretien semi directif avec son père, qui du reste est son "encadreur" en agriculture.

Voici présenté ici-bas la quintessence de cet entretien semi-directif, en insistant sur les réponses d'André :

Le chercheur (C) : *« Que pensez-vous de la vie de Victor ? »*

A : *Ah, on le prend aussi comme ça. Qu'allons-nous faire ? C'est Dieu qui a donné et on fait avec, mais on ne s'attend pas à grand-chose venant de lui. Il est comme vous le voyez là. Il ne peut pas aller à l'école comme ses frères et sœurs, (un petit silence), tout ce qu'il peut faire c'est m'accompagner aux champs pour ne pas rester à la maison.*

(C) : *Que fait-il aux champs ?*

A : *Bon, il fait des petites choses, il m'aide à semer, à sarcler, (petit silence), vous voyez ces plantains-là (il pointe du doigt une bananeraie d'une trentaine d'unité dans la concession), c'est lui qui les a plantés.*

(c) : *Comment faites-vous pour payer l'école de ses frères et sœurs ?*

A : *Moi et Madame ne travaillons pas, c'est grâce à ce champ et surtout à ces plantains que nous payons leur scolarité. Eh, ne voyez pas ces plantains comme ça, ça donne bien, c'est seulement par ce que vous êtes venus à une mauvaise période. Là il y a déjà plus de 20 régimes mais qui sont encore petits. D'ici fin Août ça sera déjà à maturité. Ça nous aide vraiment.*

(c) : *le plantain de Victor ?*

A : *(un sourire), oui c'est lui qui les a plantés. Mais ça nous aide beaucoup.*

(c) : *Ne travaille-il donc pas ? Ne pensez-vous pas qu'il participe en cela à la scolarisation de ses frères et même à relever le niveau de vie de la famille ?*

A : (pas de réponses, juste un petit sourire)

(c) : *Merci beaucoup pour cet entretien.*

A : *De rien.*

6.2. Présentation et Analyse des données

6.2.1. Présentation des données

Pour analyser les données recueillies lors de cet entretien, nous avons fait usage de l'analyse des contenus, notamment l'analyse thématique. Nous avons identifié, pour se faire, deux catégories ou thèmes diamétralement opposés qui expriment la totalité du discours à savoir : Insertion socioprofessionnelle (IP) et non insertion socioprofessionnelle (NIP). "Insertion socioprofessionnelle" renvoyant à toutes les parties du discours qui montrent que Victor a suffisamment acquis les schèmes de professionnalisation et a une pleine participation sociale et, "Non insertion" aux éléments qui montrent que Victor n'est pas à mesure d'acquiescer des schèmes professionnels et moins encore les mettre en pratique.

En traitant les différents thèmes nous obtenons ce qui suit :

(IP)	(NIP)
- <i>Bon, il fait des petites choses, il m'aide à semer, à sarcler</i>	- <i>on le prend aussi comme ça.</i>
- <i>vous voyez ces plantains-là, c'est lui qui les a plantés.</i>	- <i>on ne s'attend pas à grand-chose venant de lui.</i>
- <i>c'est grâce à ce champ et surtout à ces plantains que nous payons leur scolarité.</i>	- <i>Il ne peut pas aller à l'école comme ses frères et sœurs</i>
- <i>oui c'est lui qui les a plantés. Mais ça nous aide beaucoup.</i>	- (pas de réponses, juste un petit sourire)

Le sourire de la fin a été placé dans la catégorie "non insertion professionnelle car, à notre avis, il marque une confusion. Nous en verrons la cause par la suite.

6.2.2 Analyse des données

En considérant les données de l'entretien, nous avons identifié 8 unités significatives, pouvant être classées dans l'une ou l'autre catégorie (thème) de l'analyse. Le tableau montre un équilibre parfait entre les catégories, soit 50% acquis et 50% non acquis.

Ce double lien auquel renvoie ces résultats (Battesson, 1977) montre à suffisance la situation d'ambiguïté dans laquelle se trouve André, de son interprétation de l'existence même de Victor : entre enfant désiré et enfant obtenu. En plus, devant l'impossibilité de concilier les

informations que lui donnent la conception occidentales du handicap mental avec celles que lui transmettent les données culturelles (contextuelles) de cette même réalité, André est braqué, incapable d'avancer. Pour lui, Victor a un QI inférieur à la moyenne, associée à toutes les difficultés décrites par la définition du handicap mental de l'OMS. Il n'y a rien à faire, il faut admettre la réalité et faire avec au lieu de sombrer dans un déni de la réalité. Il ne peut rien donner (Même comme il donne et on le voit).

Il est dans l'impasse totale, alors qu'il est devant une expérience riche d'éducation réussie et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle d'un enfant en situation de handicap mental en contexte ordinaire, normal. Ce qui est le rêve actuel des hautes sphères de réflexion en occident. En rapport avec la conception occidentale du handicap mental, il peut se positionner comme un spécialiste de l'application des techniques adaptées d'apprentissage pouvant permettre aux personnes en situation des handicaps mentaux d'acquérir les compétences nouvelles et même de les appliquer dans le cadre d'un emploi rémunéré. En effet, d'une manière ou d'une autre il reconnaît que Victor travaille et participe au bien-être de la famille. Si Victor a acquis les schèmes de mise sur pieds de cette bananeraie et de suivi, n'a-t-il pas fait l'école ?

En rapport avec la notion d'intelligence Africaine, Victor est intelligent. Il a mis sur pieds une mini plantation et les gens ont vu ! Il participe à la scolarisation de ses frères et les gens voient ! Que faut-il encore dire ?

7. Discussion, propositions et Conclusion

7.1. Quotient Intellectuel, donnée statique ou évolutive ?

Depuis le diagnostic du handicap mental de leur fils, la vie d'André et Antoinette s'est bouleversée. 'Ils ont un Fils déficient intellectuel. Son quotient intellectuel est largement inférieur à la moyenne. Un fils qui ne comprends et ne comprendra jamais rien à l'école. Il ne peut pas apprendre et moins encore devenir quelqu'un d'important dans la vie'. Les connaissances erronées que le couple A a du handicap mental de leur fils deviennent ainsi des stigmates. Au point où elles créent une sorte de culpabilité qui les condamne à avoir un regard sur ses déficiences. C'est le sens qu'il faut attribuer à ce '*on est fatigué ...*' de la mère ou au '*... on ne s'attend pas à grand-chose venant de lui. ...*' du père. Alors qu'eux même ont une existence sociale valorisée grâce aux techniques agricoles apprises, celles de leur fils ne comptent pas. N'ont-ils pas, grâce à une éducation informelle, modifié les données de déficience de leur fils ?

Notre objectif dans ce travail n'était pas d'opposer les modes de lecture du réel occidentaux à ceux Africains car les deux, dont les limites sont difficiles à distinguer, sont appelés à œuvrer en symbiose pour une évolution avérée du Monde et des êtres. Néanmoins, il est à savoir que l'intégration des données parcellaires de l'une ou de l'autre réalité Peut s'ériger en stigmaté, devenir une auto stigmatisation et biaiser la mise sur pieds des solutions adéquates pour l'autonomisation de la personne en situation de handicap mental dans notre contexte.

Qu'à cela ne tiennes, à travers le cas présenté dans cet article, il est démontré qu'en fixant l'emploi comme finalité de l'éducation, on a plus de chance d'orienter l'éducation de la personne en situation de handicap vers l'atteinte de cette finalité de manière adéquate, quelle que soit la modalité éducative adoptée.

Pour ce qui concerne ce cas, nous avons conseillé au couple A de prendre la mesure de leur réussite de l'éducation de Victor et d'envisager avec lui de mettre sur pieds des projets un peu plus ambitieux dans le domaine de l'agriculture, qui est son domaine de compétence.

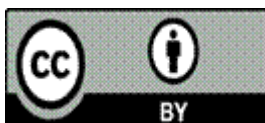
Au regard du coût élevé de la prise en charge éducative des personnes en situation des handicaps mentaux, les Etats Africains gagneront à encourager des recherches dans les domaines de l'éducation non formelle et/ou informelle, qui peuvent être des alternatifs pour l'éducation des personnes en situation des handicaps mentaux.

Références bibliographiques

- Batesson, G. (1980). *Vers une écologie de l'esprit* (Vol. 2), Paris, Seuil.
- Beck, A., & Clark, D.A. (1997). *An information processing model of anxiety: preliminary application to panic disorder*. Behavior research and theory, 35(1), 44-58
- Binet, A., Simon, J. (1905). *Méthodes nouvelles pour le diagnostic du niveau d'intelligence des anormaux*. L'Année psychologique 12, 191-244
- Bisseau, S. (2017). *Comment enseigner à des enfants handicapés dans les écoles ordinaires*. Programme Afrique de l'Ouest. Ressources pédagogiques. Lomé. Handicap International : Direction des opérations et des ressources techniques.
- Buntix, W., Cans, C., Colleaux, L., Cour Bois, Y., Debibane, M., Des Portes, V., Detraux, J.-J., Facon, B., Haelewick, M-C., Heron, D., Petit Pierre, G., et Plaisance, E. (2016).. *Déficience intellectuelle, synthèse et recommandations*. Expertise collective, Paris, INSERM.
- Corigan, P.W., Watson, A.C. et Bare, L. (2006). *The self-stigma of mental illness : Implication for self-esteem and self-efficacy*. Journal of social and clinical psychology, 25(9), 960-984.
- Dasen, P., Inhelder, B., Lavallé, M., et Retschitzki, j. (1985). « Nglouélé ». *L'intelligence chez les Baoulé*, Archive de psychologie, 53(205), 293-324
- Kany (2018), ft.MINK'S- *Ça va te tuer*, Ressource musicale. You tube.
- Lunga, O. (2020) *Liens et acquisition des schèmes chez les sujets déficients intellectuels : Cas des "IMOCS"*. Université Yaoundé 1, Yaoundé, DUCAMES.
- OMS (2019-2021). *Classification internationale des maladies, onzième révision (CIM-11)*. Genève : Organisation Mondiale de la Santé. <https://www.who.un>.
- Tchable, B.(2012). *Le handicap mental à travers les discours populaires dans la culture Moba au Togo*, Synergie Algérie, n°17, 113-131

Tsala Tsala, J. P. (1989). *La folie parlée ou la déficience intellectuelle à travers les proverbes Beti du sud Cameroun*. Cahier de sociologie économique et culturelle 29, 101-109.

Unapei (2015). *Pouvoir d'agir et déficience intellectuelle*. Paris : Unapei. <https://unapei.org>.



2026 by the Authors. This Article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)